

sujet et nous dire aussi s'il s'agit seulement de la région d'Ottawa ou d'une autre région?

M. CONROY: Il ne s'agit pas du tout de la région d'Ottawa. Il y a quelques années, du terrain a été acquis pour un champ de tir au lac Saint-Pierre - Nicolet. Ce terrain n'a pas encore été payé. C'est le point important de l'article en question. Je viens précisément d'apprendre ce matin que \$430,000 doivent être versés cette année par le ministère des Transports.

M. CARTER: Les examinateurs, qui sont congédiés lorsque le travail diminue, sont-ils considérés comme occupant des emplois intermittents?

M. CONROY: Tous les inspecteurs subalternes occupent des emplois intermittents. Ils sont embauchés en vertu d'un contrat. Pendant et après les années de guerre, une maison obtenait un contrat puis d'autres contrats successifs, de sorte que le travail est devenu presque ininterrompu. A l'heure actuelle, beaucoup de ces entreprises n'obtiennent plus de contrats successifs et doivent congédier un certain nombre de ces employés.

M. CARTER: Ces personnes auraient-elles acquis une habileté particulière ou peut-on embaucher un examinateur n'importe quand?

M. CONROY: Nous pouvons en embaucher n'importe quand. Ce sont généralement des femmes. De fait, 99 pour cent d'entre eux sont des femmes. Je les mettrais dans la catégorie des manoeuvres. Nous avons voulu justement les mettre dans cette catégorie, mais la Commission du service civil a insisté pour les désigner sous le nom d' "examineurs".

Le PRÉSIDENT: Messieurs, pourrions-nous passer maintenant à la page 313, au chapitre "Marine"? Monsieur Winch?

M. WINCH: C'est "monsieur Winch", en effet. Monsieur le président, à la dernière réunion j'ai posé une question relative à la politique à cet égard et cette question n'a pas eu de réponse. Je me demande si M. le ministre pourrait nous dire maintenant pourquoi le vaisseau de guerre *Labrador* a été transféré de la Marine royale canadienne au ministère des Transports; on m'a donné à entendre qu'il accomplissait dans la marine un travail remarquable. Fait-il le même travail à l'heure actuelle?

M. PEARKES: Le *Labrador* a été transféré au ministère des Transports parce qu'on estimait qu'il pourrait faire son travail d'une façon plus efficace s'il relevait de ce ministère plutôt que de la marine. Il n'y a pas de doute que le *Labrador* a accompli du travail excellent pendant qu'il relevait de la marine. Il faisait presque exclusivement du travail d'été dans l'Arctique. Pendant les mois d'hiver, il était transféré provisoirement au ministère des Transports, qui l'a utilisé pour certains travaux dans le fleuve Saint-Laurent. En transformant l'effectif de la marine et en enlevant l'armement du *Labrador*, nous avons pu réduire le personnel. Je parle de mémoire, mais je crois que l'équipage a été réduit de 17 officiers et 197 marins à 90 environ. Il y a eu une réduction très considérable de l'équipage requis. La marine trouvait très difficile d'équiper ses navires en respectant l'importance numérique du personnel que permet l'effectif de la marine. On estimait que le travail serait exécuté d'un façon plus efficace dans le cadre du ministère des Transports.

M. WINCH: Monsieur le président, j'aimerais demander à M. le ministre si le travail fait pour la marine par le *Labrador* se poursuit toujours sous la direction de la marine dans l'Arctique. On m'a donné à entendre que ce navire a accompli du travail remarquable pour la marine, quelque chose de nouveau peut-être dans cette région du monde. La marine y a-t-elle entrepris d'autre travail?